

93 581 du **18 NOV. 1993**
Décret N° **du**
portant nomination des Conseillers
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement
(REGULARISATION)

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Vu la Constitution;

Vu le Décret n°93-315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret n° 93-316 du 24 Juin 1993 portant cadre d'organisation du Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret n°93-317 du 24 Juin 1993 portant nomination du Ministre, Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret n°93-456 du 5 octobre 1993 portant structuration et attributions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu la note de service n° 437 du 13 Juillet 1993 portant nomination du Directeur Adjoint du Cabinet et des Conseillers du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret n°82-595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le Décret n°92-011 du 20 Février 1992 portant rectificatif au Décret n° 82-595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le Décret n° 92-086 du 15 Avril 1992 relatif à la prise en charge, par le Budget de l'Etat, des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de certains responsables politiques et administratifs.

DECRETE

Article 1er.- Sont nommés au Cabinet du Premier Ministre, Chef du Gouvernement en qualité de :

- Conseiller Spécial, Porte Parole du Premier Ministre, chargé des Relations Publiques (François)GUIMBI
- Conseiller Politique (Paul)OLLAMBA(Gomes)
- Conseiller Diplomatique (Jean Pierre)OSSEY
- Conseiller Economique (Arsène)AMONA
- Conseiller Financier (Alexandre)NZOBADILA
- Conseiller à la Défense Colonel Louis MADZELA
- Conseiller à la Documentation Colonel(Jean-Pierre)OBAMBO-IKIA
- Conseiller aux Mines, Energie et Hydrocarbures (Jean)AMBOUOLI
- Conseiller à la Communication (Jean Rodrigue)MORAPENDA
- Conseiller Médico-Sanitaire Docteur(Destin)LOMINA
- Conseiller au Développement Rural (Joseph)MAYET
- Conseiller Juridique (Benjamin)BOUMAKANI
- Conseiller socio-culturel, chargé de l'Education, de la Science et de la Technologie : Madame (Mélanie)GOMA EKABA
- Conseiller à la Jeunesse, chargé des relations avec l'Université (Jean)NGOUABI
- Conseiller Intendant Capitaine(Richard)ONDOKO
- Conseiller à la Décentralisation, à la Régionalisation et au Développement Urbain (Raymond)KAMBA

- Conseiller au Travail, chargé de missions
auprès du Directeur Adjoint du Cabinet (Jean Benoit)MISSAMOU BOUITY
- Conseiller à l'Equipeement, aux Infrastructures
et aux Télécommunications (Eustache)LIBATA
- Conseiller chargé de l'Enseignement Primaire
et Secondaire (Corneille)MBANZAMOKI

Article 2. - Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de Service des intéressés, sera ~~enregistré, communiqué partout où besoin sera et~~ inséré au Journal Officiel,

Fait à Brazzaville, le




Général Jacques-Joachim YHOMBY-OPANGO.-